



DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

À LA

HUITIEME CONFERENCE DES ETATS PARTIES

AU

TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES

(GENÈVE, DU 22 AU 26 AOÛT 2022)

Monsieur le Président,

Ma Déléation vous adresse ses vives félicitations pour votre élection à la Présidence de la huitième Conférence des Etats Parties au Traité sur le Commerce des Armes (TCA), ainsi qu'aux membres de votre Bureau. Elle se réjouit de l'excellence du travail accompli sous votre mandat depuis la septième Conférence.

Ma Déléation étend ses félicitations à l'ensemble du Secrétariat pour la parfaite préparation de la Conférence et la qualité des documents qui contribueront au bon déroulement de nos travaux.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire se réjouit de la tenue de la présente Conférence dans un contexte post-pandémique, permettant la participation en présentiel de l'ensemble des délégations et parties prenantes au Traité. C'est avec optimisme que nous préjugeons des résultats satisfaisants qui découleront de nos assises.

Monsieur le Président,

Le contexte sécuritaire international nous donne d'observer avec préoccupation, un regain de la course aux armements, qui se traduit par une augmentation notable des budgets alloués aux armes, aux matériels militaires et à la recherche et développement dans ce domaine.

Dans un tel contexte, ma Déléation voudrait réaffirmer sa foi en l'importance du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) dont la 8^e Conférence des Etats parties nous réunit en ce jour.

En effet, la Côte d'Ivoire se félicite de l'appui constant du Secrétariat du TCA dans la mise en œuvre de cet instrument juridique majeur dont l'appropriation et la domestication par les Etats parties permettront assurément de réguler le commerce des armes et de lutter efficacement contre le trafic et le commerce illicite de celles-ci.

A cet effet, la Côte d'Ivoire, soucieuse du respect de ses engagements internationaux n'a ménagé aucun effort pour se conformer à ses obligations résultant du Traité. Ainsi, c'est avec beaucoup de satisfaction que mon pays a le plaisir d'annoncer la transmission, au Secrétariat du Traité, au cours de ces derniers mois, de l'ensemble de ses rapports au titre de l'article 13 du TCA.

Ma Délégation voudrait profiter de cette circonstance pour inviter l'ensemble des Etats parties qui ne l'auraient pas encore fait, à se conformer à cette obligation qui contribue à la transparence et au renforcement de la confiance entre les parties au TCA.

Monsieur le Président,

Mon pays partage avec toute la Communauté du TCA, la conviction que nous pouvons aboutir à l'universalisation de ce Traité et à la responsabilité au niveau du commerce international des armes.

Ainsi, ma Délégation voudrait féliciter tous les pays qui ont rejoint le Traité, depuis la dernière Conférence et leur souhaiter la bienvenue dans la grande famille du TCA. Je voudrais à cet égard citer, pour les remercier, l'Afghanistan, la Chine, les Maldives, la Namibie, le Niue et le São Tomé-et-Príncipe, qui par leur adhésion portent à 111, le nombre d'Etats parties au Traité. Ces nouvelles adhésions constituent, en notre sens, autant de pas posés vers l'universalisation du TCA.

Monsieur le Président

La misère et la désolation semées par les armes ne sont pas une fatalité. Il n'est point alors besoin de rappeler les statistiques macabres liées aux dégâts causés par la prolifération et circulation illicite des armes, particulièrement celle des armes légères et de petit calibre et ses conséquences désastreuses sur les populations, spécifiquement en Afrique.

Bien au contraire, il importe de mettre l'accent sur les réponses que peut apporter le Traité à ces fléaux. Sur cette question, à savoir la contribution du TCA à la réduction de la circulation illicite des armes, ma Délégation, tout en s'en félicitant, réitère son soutien à l'initiative de l'Ambassadeur Thomas Göbel, Président de la présente Conférence, qui a fait du thème : **« Contrôles et coordination après expédition : Vérification efficace des exportations et coopération de bonne foi entre exportateurs et importateurs »**, une priorité dès l'entame de son mandat.

Mon pays a bon espoir que les discussions menées sur cette thématique lors des réunions préparatoires de la Conférence aboutiront à des avancées qui influenceront de manière positive le quotidien de nos populations.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait, dans ce sens, en appeler à une véritable coopération entre les Etats parties, afin d'impacter sensiblement les transferts d'armes au niveau international. La Côte d'Ivoire reste convaincue que l'atteinte des objectifs assignés au Traité par les Etats parties ne pourra devenir une réalité que par une action commune et concertée entre ceux-ci. La responsabilité, notion cardinale de cet instrument juridique et à laquelle sont appelés tous les Etats parties dans leurs transferts d'armes, va de pair avec la prise en compte réciproque

des intérêts des autres Etats.

Monsieur le Président,

Pour conclure, ma Délégation voudrait réitérer ses remerciements à l'Etat hôte, la Suisse, pour l'accueil réservé aux différentes délégations et réaffirmer sa disponibilité à œuvrer de façon constructive avec l'ensemble des Etats parties à la réussite de nos travaux.

Je vous remercie.